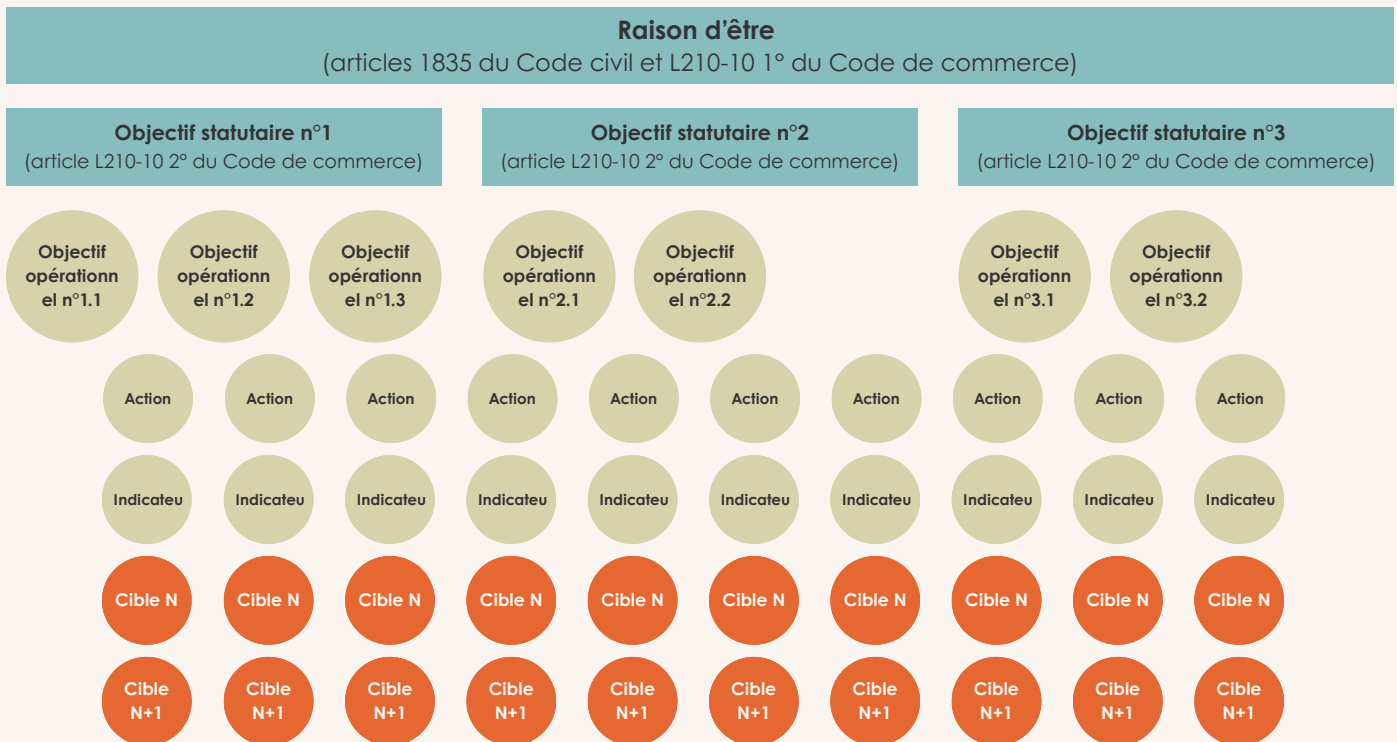


Fiche n°1 : le modèle de mission

Le **modèle de mission** est un **outil de représentation**. Il permet de mettre en avant les éléments constitutifs de la mission et leurs liens avec l'activité opérationnelle de l'entreprise grâce à une sélection d'objectifs, d'actions et d'indicateurs qui témoignent de sa mise en œuvre dans l'entreprise. Cette modélisation peut servir d'**outil de pilotage** et donne à voir la **cohérence d'ensemble** entre les éléments statutaires de la mission et les moyens mis en œuvre pour l'accomplir.

Le modèle de mission est construit **librement** par l'entreprise, idéalement en mobilisant ses différentes parties prenantes et soumis à l'avis du référent/comité de mission. Ce modèle **évoluera au cours du temps** pour répondre à la dimension transformatrice et dynamique de la mission.



Utilité du modèle de mission

Pour l'entreprise :

- Ancrer la mission dans la réalité de l'entreprise et au cœur des activités
- Montrer la cohérence d'ensemble et les moyens mis en œuvre
- Donner un cap fédérateur à l'ensemble de ses parties prenantes

Pour le référent/comité de mission :

- Evaluer l'efficacité des actions menées pour atteindre les objectifs statutaires
- Interroger régulièrement la pertinence des indicateurs choisis et des actions menées
- Pousser à explorer de nouvelles voies

Pour l'organisme tiers indépendant (OTI) :

- Evaluer la cohérence globale de la démarche et la façon dont elle s'inscrit dans la réalité opérationnelle
- Evaluer si les objectifs sont atteints et si des moyens suffisants ont été mis en œuvre pour les respecter

Vérification par un OTI

Lors de la vérification par l'organisme tiers indépendant, celui-ci analyse le modèle de la mission - ou le reconstitue s'il n'a pas été formalisé auparavant.

Il procède aux vérifications suivantes :

- Il évalue si la mission statutaire (raison d'être et objectifs) est **cohérente** avec l'activité de l'entreprise
- Il apprécie la cohérence et l'**articulation** de la mission dans sa déclinaison opérationnelle :
 - La raison d'être se décline dans les objectifs statutaires
 - Les objectifs statutaires constituent des leviers pour l'accomplir
 - Les objectifs opérationnels et les actions contribuent à l'atteinte des objectifs statutaires, ce dont témoignent les preuves et les indicateurs
- Il évalue la **pertinence** des objectifs opérationnels et des indicateurs de performance (quantitatifs, qualitatifs, renoncements)